2026 –

République Française

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE
de
STE-MARIE-AUX-CHÊNES

Département de la Moselle

PROCÈS-VERBAL
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE STE MARIE-AUX-CHÊNES DU 21 OCTOBRE 2026

ACTES COMMUNICABLES

Date de la convocation : 13 octobre 2026.
Délibérations envoyées au contrôle de légalité 23 octobre 2026, accusées réception le 23 octobre 2026.
Séance du 21 octobre 2026, sous la présidence de Madame Sabine LONGERU RAVENEL, Vice-Présidente du C.C.A.S.

Membres du Conseil d'Administration : 09
Membres présents : 09
Membres votants : 09

Présents : LAMARQUE S., LONGERU RAVENEL S., QEDIRA B., BARTHEL N., ROBERT D., GIRARD M.E., CRISTINI M.F., GALLET C., MARTINOT Y.

Excusé(e)s : -

Non excusé(e)s : -

Les membres suivants avaient délégué leur mandat respectivement à : -

La séance débute à 17h37.
La séance se termine à 17h50

La Vice-Présidente du C.C.A.S,
Sabine LONGERU RAVENEL

ORDRE DU JOUR

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE STE MARIE-AUX-CHÊNES DU 21 OCTOBRE 2026

THÈME	POINT N°	OBJET
-	1	Désignation d'un(e) secrétaire de séance
	2	Adoption du Procès-verbal du dernier Conseil d'Administration du C.C.A.S.
ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ	3	Examen des demandes de subvention
	4	Bons aux anciens 2026

POINT SUR LES AFFAIRES COURANTES

et

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LA PRÉSIDENT EN VERTU D'UNE DÉLÉGATION DONNÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : 4 bons alimentaires

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE STE MARIE-AUX-CHÊNES DU 21 OCTOBRE 2026

POINT N° 1 : DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. désigne QEDIRA Bouchra comme secrétaire de séance.

VOTES POUR :	*09*
VOTES CONTRE :	*00*
ABSTENTIONS :	*00*

POINT N° 2 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 09 septembre 2026, dans sa version (actes communicables) est soumis à l'approbation des membres de ce conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. :

- **APPROUVE** le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 09 septembre 2026, dans sa version (actes communicables).

VOTES POUR :	*09*
VOTES CONTRE :	*00*
ABSTENTIONS :	*00*

AFFAIRES BUDGÉTAIRES

POINT N° 3 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** d'octroyer les subventions suivantes pour 2026 :
 - **Chiens guides de l'Est : 200,00 €**
 - **Croix Rouge Française : 500,00 €**
 - **Resto du cœur : 500,00 €**
 - **Secours Catholique Caritas France : 500,00 €**
 - **Secours Populaire Français : 500,00 €**

Les crédits sont prévus au budget du C.C.A.S.

VOTES POUR :	*09*
VOTES CONTRE :	*00*
ABSTENTIONS :	*00*

La Vice-Présidente de séance *Sabine LONGERU RAVENEL,* *Vice-Présidente du C.C.A.S.*	*La secrétaire de séance* *Bouchra QEDIRA,* *Membre du CA du C.C.A.S.*

POINT N° 4 : BONS AUX ANCIENS 2026

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** d'octroyer un bon de 20 € pour les personnes de la commune âgées de 65 ans et plus.

Les crédits sont prévus au budget du C.C.A.S.

VOTES POUR :	*09*
VOTES CONTRE :	*00*
ABSTENTIONS :	*00*

La Vice-Présidente de séance *Sabine LONGERU RAVENEL,* *Vice-Présidente du C.C.A.S.*	*La secrétaire de séance* *Bouchra QEDIRA,* *Membre du CA du C.C.A.S.*

POINT SUR LES AFFAIRES COURANTES

/

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LA PRÉSIDENTE DU C.C.A.S. EN VERTU D'UNE DÉLÉGATION DONNÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

2026-012	Bon alimentaire : 50€
2026-013	Bon alimentaire : 50 €
2026-014	Bon alimentaire : 50 €
2026-015	Bon alimentaire : 50 €

NUMÉROS D'ORDRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE STE MARIE-AUX-CHÊNES DU 21 OCTOBRE 2026

N° D'ORDRE DE LA DÉLIBÉRATION	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
2026-016	Examen des demandes de subventions
2026-017	Bons aux anciens 2026

Liste des membres présents lors de la séance : LAMARQUE S., LONGERU RAVENEL S., QEDIRA B., BARTHEL N., ROBERT D., GIRARD M.E., CRISTINI M.F., GALLET C., MARTINOT Y.

SAINTE MARIE AUX CHÊNES,
Le 23 octobre 2026

La Vice-Présidente de séance Sabine LONGERU RAVENEL, Vice-Présidente du C.C.A.S.	La secrétaire de séance Bouchra QEDIRA, Membre du CA du C.C.A.S.

